

DEMANDE DE DE TARIFICATION RÉDUITE

A remplir par famille et à retourner avant le 15 septembre 2017

INFORMATIONS PRÉALABLES

Le Quotient familial CAF est la référence qui permet de déterminer le montant de votre participation à différents services (services périscolaires publics et privés, ALSH Les Bruyères, activités du Déclik Jeune).

Pour bénéficier de cette tarification dégressive, **vous devez obligatoirement remplir les deux conditions suivantes:**

- **Résider sur la commune de Mordelles**
- **Avoir un quotient familial ne dépassant pas 860 € pour le Déclik Jeunes et l'Alsh Les Bruyères**
- **Avoir un quotient familial ne dépassant pas 1008 € pour les services périscolaires publics et privés**

Désormais vous n'avez plus à vous déplacer, il suffit de remplir le **dossier familial de tarification réduite** et nous le retourner le plus rapidement possible.

SERVICE CONCERNE PAR LA DEMANDE DE TARIFICATION REDUITE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Services périscolaires publics
<input type="checkbox"/> Accueil de loisirs des Bruyères | <input type="checkbox"/> Services périscolaires de l'école privée
<input type="checkbox"/> Accueil de loisirs Déclik Jeune |
|---|---|

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom
 Prénom
 Né(e) le Nombre d'enfants à charge

DOMICILE (joindre un justificatif récent)

N° et nom de la rue:
 Bâtiment : Appartement :
 Code postal : Commune :
 Téléphone :
 Portable :

ENFANTS A CHARGE

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole
.....
.....
.....
.....
.....

PRESTATIONS FAMILIALES (joindre une attestation récente de votre organisme)

-Vous dépendez de la CAF: n°d'allocataire CAF.

-Vous dépendez d'un autre organisme (MSA, EDF, SNCF...): précisez.....

VOUS ÊTES ALLOCATAIRE CAF

Vous devez joindre à votre dossier les documents suivants:

- **Justificatif de domicile récent (facture EDF, eau, téléphone, quittance de loyer)**
- **Une attestation récente de la CAF mentionnant votre numéro d'allocataire et votre quotient familial au 1er septembre 2017 ainsi que vos prestations.**

VOUS N'ÊTES PAS ALLOCATAIRE CAF

Vous devez joindre à votre dossier les documents suivants:

- **Justificatif de domicile récent (facture EDF, eau, téléphone, quittance de loyer)**
- **Justificatif de l'organisme versant les prestations familiales, au 1er septembre**
- **Avis d'imposition ou de non imposition 2016 (page ou figurent les ressources déclarées) ou déclaration intégrale des ressources**
- **En cas de changement de situation, vous devez fournir obligatoirement les trois derniers bulletins de salaires**
- **Le cas échéant: pension alimentaire, relevé Assédic, indemnité maladie**

**Attention, pour tout dossier incomplet, le tarif plein sera appliqué,
sans effet rétroactif possible**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement dans ma vie professionnelle ou familiale susceptible de modifier le montant du tarif qui peut m'être accordé.

« Lu et approuvé »

Fait à Mordelles, le
Signature